

4.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Lamine Auriane ;Ringelheim Julie ;Willems Geoffrey ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le droit, comme corpus de règles et comme discipline, entretient un rapport complexe, fait d'influence, d'interactions et d'oppositions, avec les pratiques et les institutions sociales. Le droit est toujours le produit d'un contexte social, politique et économique spécifique mais, une fois constitué, détermine et contraint les choix et les comportements des acteurs sociaux. Il peut également se révéler un instrument puissant de transformation du social, qui peut être mis au service de finalités partagées.</p> <p>L'objectif principal de cet enseignement est de sensibiliser les étudiants à cette relation complexe entre le droit et la société. Il s'agit ainsi de les aider à enrichir leur connaissance technique du droit positif, tel qu'il est enseigné dans la plupart des cours du cursus, d'une compréhension des forces et limites du droit comme composante cruciale du social, afin de les outiller dans leur rôle de citoyen.ne, face aux défis contemporains.</p> <p>Dans un premier temps, le cours entend familiariser les étudiants avec les différentes façons dont il est possible de réfléchir à la place du droit dans les sociétés contemporaines.</p> <p>Le but de cette première partie du cours est d'initier les étudiants à différents courants d'études qui appréhendent le droit dans une perspective contextuelle et interdisciplinaire et fournissent ainsi des outils théoriques pour penser le rôle du droit et des juristes dans des sociétés en pleine mutation.</p> <p>Dans un deuxième temps, le cours amène les étudiants à appliquer les outils réflexifs et critiques appréhendés dans la première partie à plusieurs thématiques correspondant à des enjeux contemporains importants pour les sociétés humaines.</p> <p>L'objectif est de faire réfléchir les étudiants en fin de parcours d'études au rôle du droit et des acteurs du droit face à des enjeux de société actuels. L'enseignement comprend donc également une dimension prospective.</p> <p>Il s'agit d'un cours transversal ouvert sur l'interdisciplinarité qui s'inscrit dans le sillage de et en cohérence avec les enseignements transversaux déjà au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au droit (LDROI 1001) et (LDROI 1002) • Histoire du droit (LDROI 1004) • Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine (LDROI 1308) • Ethique appliquée au droit (LDROI 1309) • Méthodologie de la recherche en droit (LDROI 2150) • Sociologie du droit (LDROP 2152)
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre le rôle spécifique joué par le droit dans l'impulsion, l'accompagnement des changements sociaux ou la résistance à ces changements ; • identifier la diversité des leviers qu'offre le droit pour promouvoir la justice sociale de même que les limites des outils juridiques sur ce plan ; • transposer les réflexions théoriques relatives au rôle du droit à des thématiques particulières caractéristiques de l'évolution des sociétés humaines ; • formuler des prises de positions critiques argumentées et des réflexions prospectives étayées en s'appuyant sur des ressources juridiques diversifiées ; • donner sens à ses projets de formation et à ses projets professionnels personnels en tenant compte du rôle joué par le droit dans des sociétés en changement.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour susciter une présence régulière au cours, l'évaluation sera en partie basée sur un dispositif d'évaluation continue prenant la forme d'un <u>test en ligne faisant suite à chaque bloc</u> composé de questions courtes.</p> <p>Le cours donnera lieu, en outre, à un <u>examen écrit à livre fermé</u>, organisé durant la session d'examens et constitué d'une ou plusieurs questions ouvertes.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Au sein de chaque bloc, conformément au cahier des charges d'un cours conçu comme largement ouvert à des échanges et des rencontres interdisciplinaires, des invités ponctuels seront également sollicités parmi les membres de la Faculté, d'autres facultés ou en dehors de l'Université.</p> <p>En particulier, des acteurs, juristes ou non-juristes, des changements sociétaux significatifs dans les domaines étudiés seront invités à intervenir dans le cadre du cours.</p>
Contenu	Le cours est structuré de façon cohérente et déploie :

	<ul style="list-style-type: none">• un cadre théorique solide ;• deux blocs thématiques fixes relatifs (avec la possibilité de faire évoluer d'année en année les questions spécifiques traitées dans le cadre de ces deux domaines qui recouvrent un très vaste champ) :<ul style="list-style-type: none">• l'un au domaine de la vie privée et familiale (évolution générale, droits reproductifs, transhumanisme, etc.)• l'autre au domaine de la vie économique et sociale (évolution générale, économie de plateformes, services essentiels, communs, care, etc.)• un bloc thématique mobile confié à un invité du <i>Louvain Global College of Law</i> (le bloc thématique confié à l'invité devrait <i>a priori</i> relever de domaines non-pris en charge dans le cadre des blocs thématiques fixes, soit en particulier les dimensions de droit international et de droit public : intégration européenne, démocratie, etc.). En 2023-2024, l'invité sera le Professeur Florian Hoffmann qui interviendra sur des thématiques liées aux droits de l'homme et à la démocratie. <p>Les trois titulaires accueilleront ensemble les étudiants au début du cours et s'emploieront en fin de parcours à proposer une synthèse transversale.</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	4		